Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20261007-DEL_2026_61-DE

Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Savoie

Délibération n°61-2026 7 octobre 2026

ADMINISTRATION GENERALE – Règlement intérieur du conseil d'administration.

Séance du : 7 octobre 2026
Date de la convocation : 28 septembre 2026
Président de séance : Fabrice PANNEKOUCKE
Secrétaire de séance : Christian EXCOFFON

Nombre de membres titulaires en exercice : 27

Etaient présents (titulaires et suppléants) : 17

- Collège des affiliés : 15

Danièle BEAUX-SPEYSER, Vincent BOULNOIS, Jean François CLARAZ, François DUNAND, Christian EXCOFFON, Nathalie FONTAINE, Jean-Pierre GUILLAUD, Valentin HACHET, Chantal MARTIN, Fabrice PANNEKOUCKE, Colette PIGNIER, Philippe ROLLET, Stéphane ROULET, Béatrice SANTAIS, Lucien SPIGARELLI,

- Collège spécifique : 2

Alexandre GENNARO, Bernard GROLLIER

Etaient représentés : 8

- Collège des affiliés : 6

Arthur BOIX-NEVEU (pouvoir à Valentin HACHET)
Jean-Marc BUTTARD (pouvoir à Philippe ROLLET)
Dominique CHAPUIS (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)
Jean-Marc DRIVET (pouvoir à Nathalie FONTAINE)
Jean-Maurice VENTURINI (pouvoir à François DUNAND)
Céline YACONO (pouvoir à Chantal MARTIN)

- Collège spécifique : 2

Michelle BRAUER (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)
Christian GRANGE (pouvoir à Jean-Pierre GUILLAUD)

Etaient présents ou représentés : 25
Nombre de votants : 25

Étaient absents : 2

- Collège des non affiliés : 2

Pascale GAGNIEUX, Alain MOUGNIOTTE

Était également présent M. Claude MOLLARD, Responsable du Service de gestion comptable de Chambéry, agent comptable.

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD	Directeur général
Carole MONTALI	Responsable du Pôle missions d'appui aux collectivités
Virginie GELOTTIER	Chargée d'appui aux collectivités

Cdg 73 • Parc d'activités Alpespace • 113, voie Albert Einstein • Francin • 73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04 79 70 22 52 • Fax : 04 79 70 84 84 • www.cdg73.fr • contact@cdg73.fr

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 073-287312011-20261007-DEL_2026_61-DE

DELIBERATION N° 61-2026

ADMINISTRATION GENERALE – Règlement intérieur du conseil d'administration.

Les centres de gestion sont des établissements publics locaux à caractère administratif, dirigés par un conseil d'administration.

L'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, prévoit notamment que le conseil d'administration arrête son règlement intérieur.

Monsieur le Président propose au conseil d'administration d'approuver son règlement intérieur.

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, notamment son article 27,

VU le projet de règlement intérieur,

APPROUVE le règlement intérieur du conseil d'administration annexé à la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Porte-de-Savoie,
Le 7 octobre 2026
Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION de la SAVOIE

Fabrice PANNEKOUCKE